

## MODALITES D'EVALUATION DU BREVET DE MAITRISE III

Modules	Coefficient	Note éliminatoire	Durée maximale
<b>A : Fonction entrepreneuriale</b>		-10	
Contrôle terminal : épreuve écrite	1		3h00
Contrôle terminal : épreuve orale (associée à l'épreuve écrite)	1		0h15
<b>B : Fonction commerciale</b>		-10	
Contrôle continu (minimum 2)	1		3h00
Contrôle terminal : épreuve écrite	2		3h00
<b>C : Fonction financière et économique de l'entreprise artisanale</b>		-10	
Contrôle continu (minimum 3)	1		4h00
Contrôle terminal : épreuve écrite	2		4h00
<b>D : Fonction gestion des ressources humaines</b>		-10	
Contrôle continu (minimum 2)	1		2h00
Contrôle terminal : épreuve écrite	2		2h00
<b>E : Fonction formation et accompagnement de l'apprenant</b>		-10	
Contrôle terminal : oral avec préparation écrite	1		0h30+0h30
<b>F : Langue étrangère : Anglais</b>		-10	
Contrôle continu (5)	1		
Contrôle terminal : oral avec préparation écrite	2		0h20+0h20
<b>Module professionnel Coiffure</b>		-10	
Mise en boucles temporaire	1	-7	0h45
Défrisage / lissage ou Mise en forme permanente	1	-7	1h50
Résolution de problème : Préparation + Oral	1.5	-10	0h30+0h30
Pièce de maîtrise	4	-7	3h30
Chignon	2	-7	1h30
Coupe brosse	2	-7	1h00

Modules	Coefficient	Note éliminatoire	Durée maximale
<b>Module professionnel Esthétique</b>		-10	
Dossier professionnel	2	- 5	0h30
Situation professionnelle	2	- 5	0h45
Démonstration d'un geste technique	2	- 5	0h35
Entretien diagnostic	2	- 5	1 h 00
Prestations de soins esthétiques	4	- 10	4 h 00
<b>Module professionnel Fleuriste</b>		-10	
Pièce de maîtrise + Dossier et soutenance orale	4	- 10	0h30
Pratique professionnelle Infini grand + Infini petit	3	- 10	6h00
Ecologie	1	- 8	1h30
Histoire de l'art : Préparation + Oral	1	- 10	0h30+0h30

#### **A : Fonction entrepreneuriale**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final écrit et oral.

#### **B : Fonction commerciale**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final écrit.

La moyenne des contrôles continus réalisés pendant la formation.

#### **C : Fonction financière et économique de l'entreprise artisanale**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final écrit.

La moyenne des contrôles continus réalisés pendant la formation.

#### **D : Fonction gestion des ressources humaines**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final écrit.

La moyenne des contrôles continus réalisés pendant la formation.

### **E : Fonction formation et accompagnement de l'apprenant**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final écrit et oral.

### **F : Langue étrangère : Anglais**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final oral.

La moyenne des contrôles continus réalisés pendant la formation.

### **Module professionnel Coiffure**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

L'examen final oral (Résolution de problème)

L'examen de pratique professionnelle (Mise en boucles temporaire, Défrisage / lissage ou Mise en forme permanente, Pièce de maîtrise, Chignon, Coupe brosse)

### **Module professionnel Esthétique**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

Examens finaux à l'oral (Dossier professionnel, Situation professionnelle, Démonstration d'un geste technique, Entretien diagnostic )

L'examen de pratique professionnelle (Prestations de soins esthétiques)

### **Module professionnel Fleuriste**

Le module est validé par une note supérieure ou égale à 10/20, composée de :

La moyenne des contrôles continus réalisés pendant la formation et de l'examen final oral (Pièce de maîtrise)

L'examen de pratique professionnelle (Infini grand + Infini petit)



L'examen final écrit (Ecologie)

L'examen final oral (Histoire de l'art)